

# Un demi-million de tonnes de moins de gaz à effet de serre annuel en 2024

**ENVIRONNEMENT** La Suisse poursuit sa réduction de consommation. Pour la première fois, des émissions négatives sont prises en compte grâce à un projet de l'Ecole polytechnique de Zurich

ATS

En un peu plus de trente ans, de 1990 à 2024, la Suisse a réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 27,3%, d'après l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Le secteur du bâtiment enregistre la plus importante diminution.

Au total, la Suisse a émis 40,1 millions de tonnes d'équivalents CO<sub>2</sub> en 2024, soit environ 0,5 million de moins qu'en 2023, d'après l'inventaire suisse des gaz à effet de serre publié lundi par l'OFEV. L'inventaire sera remis au Secrétariat de l'ONU sur les changements climatiques.

## Le bâtiment en tête

Les émissions liées au secteur du bâtiment sont celles qui ont le plus diminué, de 47% par rapport à 1990. En cause, la «forte hausse du nombre de pompes à chaleur installées ces dernières années», selon l'OFEV. Les émissions du

secteur de l'industrie se sont élevées en 2024 à 8,9 millions de tonnes d'équivalents CO<sub>2</sub>. Soit environ 33% de moins qu'en 1990.

Pour la première fois, l'inventaire prend en compte les émissions négatives produites par l'industrie. Il s'agit de 705 tonnes de CO<sub>2</sub>. Dans le cadre d'un projet de recherche de l'EPFZ avec la société Neustark, quelques tonnes de CO<sub>2</sub> ont été captées dans une installation de biogaz et stockées durablement dans du béton recyclé, a expliqué un porte-parole de l'OFEV. La société a fourni à l'OFEV les données nécessaires à la déclaration dans l'inventaire.

La prise en compte des émissions négatives est prévue dans les rapports sur le climat des pays au titre de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et est ouverte à tous les pays, précise l'OFEV. A ce jour et «à notre connaissance, aucun autre pays n'a déclaré d'émissions négatives dans son inventaire des gaz à effet de serre au titre de l'Accord de Paris», souligne le porte-parole.

Les émissions générées par le secteur des transports ont atteint 13,4 millions de tonnes d'équiva-

lent CO<sub>2</sub> en 2024. Elles ont été inférieures de presque 10% à celles de 1990, en partie grâce à une utilisation accrue des biocarburants.

## L'agriculture stagne

Enfin, les émissions causées par l'agriculture n'ont pas évolué en 2024. Elles sont à 6,6 millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>. «Les émissions de gaz à effet de serre synthétiques, comme les fluides frigorigènes, et les émissions provenant de la gestion des déchets sont restées quasiment inchangées par rapport à celles de 2023», relève l'OFEV. Les autres émissions sont à 8,9 millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>, soit 13% de moins par rapport à 1990.

Au total, le secteur des transports est celui qui est responsable de la majorité des émissions suisses de gaz à effet de serre, soit de 33,5% du total des émissions. Il est suivi par le secteur de l'industrie (22,3%) et des bâtiments (22%).

A noter que les émissions du transport aérien et maritime sont présentées de manière séparée, conformément aux directives de l'ONU (5,5 millions de tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>). ■